

Politique de remboursement 2018-2019 Automne/Hiver

Pour toute demande de remboursement, vous devrez passer au bureau du CSA (250, Avenue du Bois-Franc) pour remplir un formulaire de remboursement et ramener le reçu que le CSA vous a délivré lors de l'inscription, sans reçu la demande ne sera pas traitée.

Tout joueur qui décide d'arrêter ses activités de soccer lors d'une saison à la possibilité de se faire rembourser.

Les modalités indiquées ci-dessous permettent un remboursement en partie suivant les frais retenus et suivant le programme choisi. Il y a des frais qui s'appliquent quelque soit le programme choisi et quelque soit la période de demande de remboursement. Le délai de traitement est de 5 à 10 jours ouvrable, le remboursement se fera par chèque et aucun envois postale ne sera effectué.

- **Frais non remboursables dès l'inscription effectuée:**

- **Frais de retard de 20\$,**
- **Frais bancaires de 35\$** pour chèques retournés
- **Frais administratifs de 25\$**

- **Frais à partir de la première séance effectuée :**

- Toute personne qui n'avise pas son entraîneur ou le CSA de son absence lors de la première pratique sera alors présumée y avoir pris part et les frais d'affiliation seront alors retenus s'il y a lieu (entre 33\$ et 43\$)

- **Prorata des séances effectuées**
- **Frais affiliation ARSO s'il y a lieu entre 35\$ et 45\$**

- **Aucun remboursement ne sera effectué pour les motifs suivants:**

- Situations découlant d'une suspension, d'une expulsion, d'un renvoi ou de toutes autres décisions disciplinaires lors des rencontres.
- Situations découlant du CSA ou de l'ARSO d'un comportement grave ou d'un écart de conduite d'un joueur ou d'un parent entraînant un renvoi.
- Demande reçu à la fin du programme, soit après le 30 Mars 2018

Voici les tableaux des frais retenus suivant le programme

<u>Récréatif U5 à U14</u>		<u>CISO</u>	
Jusqu'à la première séance	A partir de la première séance (3 oct)	14 septembre jusqu'au premier match	Après le premier match
Frais administratifs 25 \$	Frais administratifs 25 \$	Frais administratif 25 \$	Frais administratif 25 \$
	Frais affiliation 35\$ (ARSO)		Frais affiliation 35\$ (ARSO)
	+ prorata des séances effectuées		Frais de détérioration 20\$ + prorata des séances effectuées

<u>PROGRAMME PREPARATIF AA</u>		<u>PROGRAMME ELITE</u>			
		CHOIX 1		CHOIX 2	
Jusqu'à la première séance	A partir de la première séance	Jusqu'à la première séance (ou match)	A partir de la première séance (ou match)	Jusqu'à la première séance	A partir de la première séance
Frais administratifs 25 \$	Frais administratifs 30 \$	Frais administratifs 25 \$	Frais administratifs 30 \$	Frais administratifs 25 \$	Frais administratifs 30 \$
	Frais affiliation 35\$ (ARSO)	Frais équipement 12 \$ (U10/U12)	Frais équipement 12 \$ (U10/U12)	Frais équipement 12 \$ (U10/U12)	Frais affiliation 35 \$(ARSO)
	Frais équipement 12\$		Frais affiliation 35\$ (ARSO)	+ prorata des séances effectuées	
	+ prorata des séances effectuées		+ prorata des séances effectuées		

<u>SOCCER POUR TOUS</u>		<u>POLE SOCCER AYLMEYER</u>		<u>PROGRAMME PARASCOLAIRE</u>	
Jusqu'à la première séance	A partir de la première séance	Jusqu'à la première séance	A partir de la première séance	Jusqu'à la première séance	A partir de la première séance
Frais administratifs 25 \$	Frais administratifs 25 \$	Frais administratifs 25 \$	Frais administratifs 25 \$	Frais administratifs 25 \$	Frais administratifs 25 \$
	+ prorata des séances effectuées		+ prorata des séances effectuées		T-shirt 10\$ + prorata des séances effectuées